



**CONGRÈS INTERNATIONAL DES PRÊTRES**  
**Rome, 9/11 Juin 2010**  
**“Fidélité du Christ, fidélité du prêtre ”**

Guide à l'inscription et reservation



1 – Introduction

---



2 – Programme officiel  
– Inscription

---



3 – Le service de Opera Romana Pellegrinaggi

---



4 – Propositions

---



5 – Fiches Données / Inscription  
– Fiches de Réservation

---



6 – Informations utiles



## CONGRÈS INTERNATIONAL DES PRÊTRES

Rome, du 9 au 11 Juin 2010

**“FIDÉLITÉ DU CHRIST, FIDÉLITÉ DU PRÊTRE”**

### **1 –INTRODUCTION**

Le dernier 19 Juin 2009, en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus et journée traditionnellement consacrée à la prière et à la sanctification des prêtres et à l’occasion du cent-cinquantième anniversaire du « *dies natalis* » = "naissance au ciel" de Jean-Marie Vianney, le saint patron de tous les curés du monde, S.S. Benoît XVI a inauguré l'Année Sacerdotale «Une telle année, qui veut contribuer à promouvoir un engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres afin de rendre plus incisif et plus vigoureux leur témoignage évangélique dans le monde d’aujourd’hui».

L'Année Sacerdotale se terminera à Rome avec le Congrès international des prêtres avec le sujet "fidélité de Christ fidélité du prêtre."

Moments de prière, réflexion et copartage, culminants avec la rencontre avec Sa Sainteté en place Saint Pierre se fondront avec l'expérience dans les itinéraires religieux-culturels de Rome Chrétienne.

L'événement, reçu par la Congrégation pour le Clergé et confié pour l'organisation technique-logistique à l'Opera Romana Pellegrinaggi, se pose en continuité avec les précédentes rencontres internationales du Clergé qui, entre le 1996 et le 2004, se sont déroulées à Fatima (Portugal), Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Guadalupe (Mexico), Nazareth, Bethléem et Jérusalem (Terre Sainte), Rome, (à l'occasion du Grand Jubilé du 2000) et, enfin, Malte.

L'Opera Romana Pellegrinaggi sera heureuse de pouvoir compter sur Votre présence aussi dans ce Congrès, en toute certitude que *marcher ensemble* par Rome Chrétienne réussira à rendre le message et l'expérience de la rencontre plus forts, plus significatifs, plus profonds.



**CONGREGATIO  
PRO CLERICIS**

## 2 – PROGRAMME OFFICIEL ET INSCRIPTION

Le programme officiel de la Congrégation pour le Clergé, à clôture des événements et initiatives organisés au cours de l'Année Sacerdotale, est le suivant:

<b>1. PROGRAMME OFFICIEL</b>
------------------------------

### **MERCREDI 9 JUIN**

### **ROME- BASILIQUE SAINT PAUL HORS LES MURS**

**“Conversion et Mission”**

matin

- Prière
- Conférence
- Exposition du Très Saint Sacrement
- Possibilité de confessions
- Célébration de la Messe

après-midi

- Temps libre

### **JEUDI 10 JUIN**

### **ROME – BASILIQUE SAINTE MARIE MAJEURE**

**“Cénacle: invocation du Saint Esprit avec Marie, en communion fraternelle”**

matin

- Prière
- Conférence
- Exposition du Très Saint Sacrement
- Possibilité de confessions
- Célébration de la Messe

après-midi

- Temps libre

première soirée

Rassemblement: Place Saint Pierre

- Veille
- Témoignages
- Moment de musique sacrée
- Salut et présence de S.S. Benoît XVI
- Adoration

### **VENDREDI 11 JUIN**

### **ROME – BASILIQUE SAINT PIERRE**

**“Avec Pierre, en communion ecclésiale”**

matin

- Possibilité de confessions
- Célébration de la Messe présidée par S.S. Benoît XVI

*Ce programme pourra subir éventuellement des variations et/ou des intégrations*



CONGREGATIO  
PRO CLERICIS



OPERA ROMANA  
PELLEGRINAGGI

Pour participer au Congrès International des Prêtres il sera suffisant de s'accréditer en versant des droits d'inscription. L'inscription donne droit à recevoir tous les matériels et la documentation du Congrès ainsi que le *Vatican and Rome Card* de la durée de trois jours qui permettra de bénéficier de tous les transports publics souterrains, urbains et de surface, comprise la traite ferroviaire Rome/Ostie, et d'atteindre tous les endroits de culte de Roma par les Open Bus « Roma Cristiana ».

En plus, ce forfait comprend aussi le service de traduction simultanée de/en italien, français, anglais, espagnol, allemand et portugais, l'assistance permanente de personnel spécialisé, l'assistance médicale et l'assurance sanitaire pendant la période entière du Congrès.

Enfin, dans l'esprit de l'Année Sacerdotale tendu à la prière pour soutenir les prêtres dans leur chemin de sainteté et dans leur activité pastorale et concentré sur la redécouverte et valorisation de leur mission dans le message de Jésus-Christ, chaque prêtre pourra permettre, selon ses propres possibilités, la participation aux travaux de clôture de l'Année sacerdotale aux prêtres qui n'en ont pas les moyens.

Tous les prêtres qui désirent participer et s'inscrire aux travaux du Congrès pourront faire référence au **SECRETARIAT D'ORGANISATION** qui a siège à Rome, près de l'Opera Romana Pellegrinaggi, Piazza Pio XII n. 9 (Tel. +39.06.69896.393 / Fax +39.06.6988.5673 / Mail: [a.sacerdotalis@orpnet.org](mailto:a.sacerdotalis@orpnet.org)).

Le Secrétariat d'Organisation est chargé de recueillir et enregistrer toutes les INSCRIPTIONS au Congrès International des Prêtres.



### 3 - LE SERVICE DE OPERA ROMANA PELLEGRINAGGI

Dans le cadre du programme des travaux et des liturgies du Congrès, l'Opera Romana Pellegrinaggi est heureuse de se mettre au service des prêtres provenant du monde entier, en offrant non seulement la possibilité de séjour et d'assistance technique-pastorale mais aussi de visiter, et surtout vivre, les itinéraires de notre chrétienté à Rome.

Voilà pourquoi l'Opera Romana Pellegrinaggi met à disposition des PROPOSITIONS DE SERVICES A TERRE pendant la période du Congrès afin de suivre et assister les Prêtres en toute leur exigence en leur permettant ainsi de vivre, en sérénité totale, l'expérience de la Rencontre et les richesses de Rome qui l'accueille.

Les propositions sont orientées soit aux Prêtres qui nécessitent d'un logement et autres services soit à ceux qui désirent simplement partager un déjeuner.

En plus, considérant que le programme officiel du Congrès permet de se dédier à la découverte de Rome Chrétienne, l'Opera Romana Pellegrinaggi est au service de tous les participants soit avec les **OPEN BUS « Roma Cristiana »** (doués de guides multilingues sonores) auxquels on peut accéder librement pour choisir et visiter les endroits de Rome de plus grand intérêt personnel soit avec des propositions **D'ITINERAIRES A PIED** comprenant aussi des moments de prière personnelle dans les églises principales de chaque itinéraire.

Enfin, s'il y eut la possibilité de prolonger votre séjour à Rome, l'Opera Romana Pellegrinaggi est heureuse de proposer des **EXTENSIONS**, en tant qu'itinéraires d'expérience et prière : la visite d'un coin fondamental de l'ITALIE CHRETIENNE, un pèlerinage au SANCTUAIRE MARIAL DE LOURDES ou un pèlerinage en TERRE SAINTE.

## 4 - PROPOSITIONS



### INSCRIPTION AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES PRÊTES (9-11 JUIN 2010)

#### + SERVICES À TERRE



- A – LOGEMENT + RESTAURATION + TRANSPORT PENDANT LE CONGRÈS (8-11 JUIN 2010)
- B – DEJEUNER SEUL (9 ET/OU 10 JUIN 2010)

#### + EXTENSIONS



- C – PADRE PIO ET SAINT FRANCESCO D'ASSISI (11-14 JUIN 2010)

*Padre Pio a été avant tout un "homme de Dieu". Dès l'enfance, il s'est senti appelé par Lui et a répondu "de tout son coeur, de toute son âme et de toutes ses forces" (cf. Dt 6, 5). L'amour divin a ainsi pu prendre possession de son humble personne et en faire un instrument élu de ses desseins de salut (S.S. Benoît XVI, 14 Octobre 2006)*

- D – SANCTUAIRE MARIAL DE LOURDES (12-14 JUIN 2010)

*Notre pèlerinage, dans la petite ville des Pyrénées, est une expérience de l'amour de Dieu qui nous fait entendre et redécouvrir la joie d'être gens chers.  
Bernadette écrit : "Elle me regardait comme une personne qui parle à une autre personne"*

- E – TERRE SAINTE (12/16 JUIN 2010)

*La Terre Sainte est dénommée souvent "sanctuaire" au ciel ouvert. le rêve de chaque pèlerin est se rendre aux endroits saints comme Nazareth, Bethléem, Jérusalem, pour vivre, même si en peu de temps, les émotions et les joies de la foi, ainsi comme les premiers disciples les vécurent près de Jésus.*

#### + ITINÉRAIRES À PIED « ROME CHRÉTIENNE »



Entrée dédiée - Visite avec du guide multilingue sonore - Accueil et assistance ORP personnel

- F – MUSEES DU VATICAN (9 OU 10 JUIN 2010)
- G – BASILIQUE DE SAINT PIERRE (9 OU 10 JUIN 2010)
- H – LATRAN ET BASILIQUE DE SAINT JEAN-DE-LATRAN (9 OU 10 JUIN 2010)
- I – MONUMENTS DU CENTRE HISTORIQUE (9 OU 10 JUIN 2010)
- L – FOUILLES DE SAINT JEAN (9 OU 10 JUIN 2010)
- M – NECROPOLE DE SAINTE ROSA (9 OU 10 JUIN 2010)

Le **SECRETARIAT D'ORGANISATION** préposé pour la réalisation du Congrès International des Prêtres sera à votre complète disposition pour n'importe quel renseignement et nécessité et s'occupera, en plus, de la réservation des **SERVICES À TERRE**, des itinéraires de **ROME CHRÉTIENNE** et des **EXTENSIONS** demandés avec l'inscription aux travaux du Congrès.





CONGREGATIO  
PRO CLERICIS

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**CONGRÈS INTERNATIONAL DES PRÊTES**  
**9/11 JUIN 2010**



OPERA ROMANA  
PELLEGRINAGGI

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <b>FRAIS D'INSCRIPTION</b> | <b>€ 30,00</b>  |
| <input type="checkbox"/> <b>SOLIDARITÉ</b>          | <input type="checkbox"/> € 5,00<br><input type="checkbox"/> € 10,00<br><input type="checkbox"/> € _____ (AUTRE) |



OPERA ROMANA  
PELLEGRINAGGI

**FICHE de RÉSERVATION**  
**- SERVICES À TERRE (8/11 JUIN 2010) -**

*Cocher le service demandé*

- |  |                 |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> <b>A – LOGEMENT + RESTAURATION + TRANSPORTS PENDANT LE CONGRÈS</b>  | <b>€ 350,00</b> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- séjour en hôtel ¾ étoiles ou en institut religieux en chambre double (deux lits /twin) avec des services privés</li> <li>- Pension complète du dîner de mardi, 8 Juin au déjeuner de vendredi 11 Juin 2010</li> <li>- service de transport collectif de / pour l'aéroport de Roma Fiumicino</li> <li>- transport en pullman réservé, pendant toutes les initiatives en programme</li> </ul> |                 |
| <input type="checkbox"/> Assorti en chambre double/twin avec.....  |                 |
| <input type="checkbox"/> <b>Chambre individuelle (8/11 juin) – (disponibilité limitée)</b>   | <b>€ 105,00</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Nuitée Extra</b> (€ 68,00 par nuit en DP– Demi Pension)  |                 |
| <u>Avant du jour 8/Juin 2010</u>   |                 |
| n. ____ du __/__/2010    au __/__/2010    du <input type="checkbox"/> Déjeuner <input type="checkbox"/> Dîner  | € _____         |
| <u>Après le jour 11/juin 2010</u>  |                 |
| n. ____ du __/__/2010    au __/__/2010    du <input type="checkbox"/> Déjeuner <input type="checkbox"/> Dîner  | € _____         |
| <input type="checkbox"/> <b>Nuitée Extra Chambre individuelle - € 35,00 par nuit</b>   |                 |
| n. _____ du __/__/2010    au __/__/2010  | € _____         |
| n. _____ du __/__/2010    au __/__/2010  | € _____         |
| <input type="checkbox"/> <b>B – DÉJEUNER SEUL</b>  |                 |
| <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010   | <b>€ 20,00</b>  |
| <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010  | <b>€ 20,00</b>  |



## FICHE de RÉSERVATION - EXTENSIONS -

*Cocher le service demandé*

<input type="checkbox"/> <b>C - PADRE PIO ET SAINT FRANCESCO D'ASSISI</b> Italie chrétienne (11-14 JUIN 2010)  <input type="checkbox"/> <b>Chambre individuelle - disponibilité limitée</b>	<b>€ 360,00</b>  <b>€ 105,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>D - SANCTUAIRE MARIANO DE LOURDES (12-14 Juin 2010)</b>  <input type="checkbox"/> <b>Chambre individuelle - disponibilité limitée</b>	<b>€ 535,00</b>  <b>€110,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>E - TERRE SAINTE (12-16 Juin 2010)</b>  <input type="checkbox"/> <b>Chambre individuelle - disponibilité limitée</b>	<b>€ 780,00</b>  <b>€150,00</b>



## FICHE de RÉSERVATION - ITINÉRAIRES -

*Cocher le service demandé*

<input type="checkbox"/> <b>F – MUSEES DU VATICAIN</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 25,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>G – BASILIQUE SAINT PIERRE</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 10,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>H – LATRAN ET BASILIQUE SAINT-JEAN</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 15,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>I – MONUMENTS DU CENTRE HISTORIQUE</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 15,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>L – FOUILLES SAINT JEAN (groupes min. 25/30 pers.)</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 15,00</b>
<input type="checkbox"/> <b>M – NECROPOLE DE SAINTE ROSA (groupes min. 25/30 pers.)</b>  <input type="checkbox"/> 9 JUIN 2010 <input type="checkbox"/> 10 JUIN 2010	<b>€ 15,00</b>

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

*Le traitement des données personnelles arrive manuellement ou par instruments informatiques en suivant étroitement logiques corrélationnelles aux buts institutionnels de l'ORP de façon à garantir la sûreté et la discrétion des données mêmes.*

Congrès International des Prêtes, Rome 2010

## 6 – INFORMATIONS UTILES

### • MODALITÉ D'INSCRIPTION ET RÉSERVATION DES SERVICES

---

**INSCRIPTION:** Pour effectuer l'inscription aux travaux du Congrès, il est nécessaire de transmettre par e-mail ([a.sacerdotalis@orpnet.org](mailto:a.sacerdotalis@orpnet.org)) ou par fax (39/0669.88.5673) d'ici vendredi, 7 Avril 2010  
la **FICHE DONNÉES PERSONNELLES + la FICHE D'INSCRIPTION** dûment remplis

**RESERVATION:** Si le prêtre inscrit désire bénéficier d'un des services proposés, il faudra joindre - aux FICHES nécessaires pour l'INSCRIPTION –  
la **FICHE DE RÉSERVATION** dûment remplis.  
Si le Secrétariat d'Organisation recevra la réservation des **Services à Terre** (logement+restauration+transport pendant le Congrès) concernant la Proposition « A », d'ici **vendredi 26 février 2010**,  
le prêtre inscrit pourra bénéficier de l'escompte de 5% sur le prix du forfait.

Une **NOTE D'INFORMATION** concernant la confirmation des services réservés, le programme opérationnel et tous les détails pratiques du Congrès sera transmise à tous les participants inscrits à la moitié du mois de mai.

Soit l'INSCRIPTION soit les SERVICES réservés seront confirmés seulement si accompagnés des versements correspondants, comme spécifié dans les Fiches d'Inscription et de Réservation.

L'inscription pourra arriver ONLINE aussi par les sections spéciales du site dédiées à l'événement, ([www.josp.com](http://www.josp.com)).

*En cas de désistement, pour le remboursement des services non utilisés se référer aux "Normes et Conditions", consultables sur le site Internet de l'Opera Romana Pellegrinaggi à l'adresse suivante [www.orpnet.org/normecond.shtml](http://www.orpnet.org/normecond.shtml). Ci-joint nous transmettons un extrait des couvertures d'assurance et services d'assistance (ANNEXE 1)*

### • MODALITÉ DE PAIEMENT

---

Le paiement de toutes inscriptions et réservations de services devront parvenir au **SECRÉTARIAT D'ORGANISATION d'ici le 7 AVRIL 2010**.

Nous vous prions, gentiment, de spécifier toujours la cause de versement sur vos attestations de paiement.

Les versements peuvent être effectués par :

- CHEQUE DE BANQUE (INTERNATIONAL) "CHÈQUE BARRÉ" au nom de Opera Romana Pellegrinaggi;
- VIREMENT BANCAIRE près UNICREDIT BANCA DI ROMA  
IT 10 H 03002 03270 000401093655 Swift: BROMITRDZ01
- CARTE DE CRÉDIT (VISA : MASTERCARD / MAESTRO / VISA ELECTRON – AMERICAN EXPRESS) pour les inscriptions Online

## • VOYAGE POUR/DE ROME

---

Pour tout ce qui concerne le voyage pour Rome de l'Italie et/ou de toute autre destination internationale, le site [www.josp.com](http://www.josp.com) sera mis à jour avec une section dédiée à la consultation et réservation de tarifs spéciaux pour tous les prêtres participants au Congrès.

## • DOCUMENTS

---

On rappelle que pour les citoyens de l'Union Européenne le CARTE D'IDENTITÉ valide est demandée pour l'expatriation.

Pour tous les autres participants, le PASSEPORT INDIVIDUEL est par contre nécessaire, avec de la validité restante d'au moins six mois de la date de départ.

En outre, les Prêtres non-résidents dans la Communauté Européenne sont invités à vérifier la normative sur les voyages en Italie, selon leurs dispositions nationales et à demander renseignements aux autorités compétentes sur la nécessité du visa d'entrée et d'un permis pour le retour dans leur pays d'origine.

Pour tous les prêtres qui désireront étendre leur séjour avec un pèlerinage en Terre Sainte, on rappelle qu'il ne faut pas visa touristique pour Israël si on possède un passeport d'un des pays suivants:

ALBANIE, ARGENTINE, AUSTRALIE, AUTRICHE, BAHAMAS, BARBADOS, BELGIQUE, BOLIVIE, BRÉSIL, BULGARIE, CANADA, CHILI, CHYPRE, COLOMBIE, CORÉE DU SUD, COSTA RICA, CROATIE, DANEMARK, ÉQUATEUR, EL SALVADOR, ESTONIE, FIJI, PHILIPPINES, FINLANDE, FRANCE, ALLEMAGNE, JAMAÏQUE, JAPON, GIBRALTAR, GRANDE-BRETAGNE, GRECE, GUATEMALA, HAÏTI, HONG KONG, IRLANDE, ISLANDE, ITALIE, LATVIA, LESOTHO, LIECHTENSTEIN, LITUANIE, LUXEMBOURG, MOLDAVIE, MALTE, MAURITANIE, MEXIQUE, MICRONÉSIE, MONACO, MONGOLIE, NORVÈGE, NOUVELLE ZÉLANDE, PAYS-BAS, PANAMA, PARAGUAY, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE CHEQUE, RÉPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, ROUMANIE, RUSSIE, SAINT MARIN, SAINTE LUCIE, SLOVENIE, ESPAGNE, ST KITT & NEVIS, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AFRIQUE DU SUD, SURINAM, SUÈDE, SUISSE, SWAZILAND, TRINIDAD E TABAGO, HONGRIE, URUGUAY, VANUATU.

C'est juste faire présent que l'Organisation n'est pas responsable d'éventuels refus d'entrée, opposé par l'autorité de frontière, pour manque ou irrégularité des documents de voyage.

## • AUTRE

---

Pour les Célébrations Eucharistiques, on rappelle d'apporter **AUBE ET ÉTOLE BLANCHE**

**SECRETARIAT D'ORGANISATION:** Opera Romana Pellegrinaggi, Roma - Piazza Pio XII n. 9  
(Tel. +39.06.69896.393 / Fax +39.06.6988.5673 / E-mail: [a.sacerdotalis@orpn.net](mailto:a.sacerdotalis@orpn.net)).

<b>All. I / COUVERTURES D' ASSURANCE ORP 8/11 Juin 2010</b>
---

**PRESTATIONS D'ASSURANCE**

- **Consultation médicale.** Une ligne téléphonique est active 24h sur 24 avec des médecins professionnels prêts à offrir une consultation téléphonique sur l'état de santé de l'assuré.
- **Envoi d'un médecin sur place, ou d'une ambulance dans le centre médical compétent le plus proche en Italie.** Cette couverture intervient si suite à une consultation médicale, l'assuré se trouvait dans la nécessité de se soumettre à une visite médicale.
- **Recommandation d'un médecin spécialiste à l'étranger.** Si l'assuré, suite à une consultation médicale devait se soumettre à une visite spécialisée, l'Assurance fournira les coordonnées d'un médecin dans la localité la plus proche du lieu où se trouve l'assuré.
- **Rapatriement sanitaire.** Si, suite à un accident ou une maladie imprévue, l'assuré avait besoin d'un transport vers un institut de soin équipé, l'Assurance pourvoira à organiser le rapatriement par le moyen le plus adapté (avion ou train ou ambulance), éventuellement avec l'accompagnement du personnel de santé jusqu'à un maximum de € 7.500,00. En cas de décès de l'assuré, l'Assurance organisera et effectuera le transport Du corps jusqu'au lieu de sépulture dans le Pays de résidence, jusqu'à un maximum de € 5.000,00.
- **Rapatriement avec un membre de la famille assuré participant au voyage.** Suite au Rapatriement Sanitaire, si l'accompagnement de personnel médical ou infirmier n'est pas nécessaire, l'assurance veillera à faire rentrer le membre de la famille par le même moyen de transport que celui de l'assuré mais ne prendra pas en charge les frais de séjour du membre de la famille.
- **Rapatriement des autres assurés (train ou avion)** si, suite au rapatriement sanitaire, ils n'étaient pas en mesure de regagner leur domicile avec les moyens prévus, jusqu'à un montant de € 200,00 par personne assurée.
- **Voyage d'un membre de la famille vivant sous le même toit** pour rejoindre l'assuré qui serait hospitalisé depuis plus de 7 jours en Institut de soin, à l'exception des dépenses de séjour du membre de la famille.
- **Rapatriement de l'assuré convalescent (train ou avion)** si, à cause de l'hospitalisation, l'assuré n'était pas en mesure de rejoindre son domicile avec le moyen de transport initialement prévu.
- **Prolongation du séjour.** Réservation d'un hôtel (chambre et petit-déjeuner pour un maximum de trois jours et jusqu'à un montant maximal total de € 40,00 par jour par assuré) si les conditions de santé ne permettait pas à l'assuré de regagner son domicile à la date prévue.
- **Interprète à disposition à l'étranger** si l'assuré hospitalisé avait des difficultés à communiquer avec les médecins.
- **Avance de dépenses de premières nécessité auxquelles l'assuré ne pouvait pas directement et immédiatement pourvoir pour cause d'accident, maladie, vol, ou perte de bagage.**
- **Rapatriement anticipé au domicile (train ou avion)** de l'assuré pour motif familial grave (mort ou hospitalisation avec danger imminent de mort d'un proche parent).
- **Informations et signalement de médicaments** correspondants aux spécialités régulièrement enregistrées en Italie et trouvable.
- **Avance de caution pénale** à verser à l'Autorité étrangère, en cas d'arrêt ou menace d'arrêt.
- **Recommandation légale** à l'étranger en cas de nécessité d'assistance légale suite à un arrêt ou menace d'arrêt.
- **Envoi de messages urgent** à des personnes résidents en Italie.

**GARANTIE ASSURANCE**

- **Remboursement des dépenses médicales.** En conséquence à un accident ou maladie imprévue seront remboursés toutes les dépenses pour soins urgents, non reportables, reçus sur place au cours du voyage, telles les dépenses médicales, pharmaceutiques ou hospitalières jusqu'à un montant maximal total de € 1.000,00 pour l'Italie et € 7.500,00 pour l'Europe et Pays du Bassin Méditerranéen/Monde. Le remboursement est effectué pour chaque sinistre appliquant une franchise fixe et absolue de € 35,00. Dans les maximums indiqués sont compris les frais d'hospitalisation en institut de soin prescrit par le médecin jusqu'à € 200,00 par jour par assuré.
- Seulement en cas d'accident les dépenses ultérieures pour les soins reçus au retour au domicile, sont couvertes à condition qu'ils soient effectués dans les 45 jours successifs à l'accident.
- **Garantie bagage et effets personnels.**
  1. Si l'assuré subissait des dommages matériels et directs à cause d'un vol, vol avec effraction, braquage, perte, panes des propres bagages et/ou effets personnels, y compris les habits portés, l'Assurance pourvoira au dédommagement sur base de la valeur de ceux-ci jusqu'à un maximum de € 1.000,00 par assuré. Le maximum indiqué précédemment restant inchangé, l'indemnisation maximale pour chaque objet, sac et valises compris ne pourra dépasser le montant de € 150,00. Les appareils photométriques (appareils photo, caméras, etc.) sont considérés un seul objet. La somme prévue est réduite de 50% pour les dommages dus à oubli, négligences ou perte de la part de l'assuré.
  2. Si l'assuré, suite à la récupération de ses bagages avec un retard de plus de 8 heures par rapport au vol de ligne dûment confirmé et vols charter, devait être contraint à des dépenses imprévues pour l'acquisition de produits de toilette et/ou des vêtements nécessaires, l'Assurance pourvoira au remboursement jusqu'à un maximum de € 100,00. Sont exclus de la garantie l'argent, les chèques, timbres, souvenirs, pièces de monnaie, objets d'art, collections, échantillons, catalogues, marchandises, casque, équipements professionnels, documents autres que la cartes d'identité, Passeport et Permis de conduire.

*Ce qui est repris ci-dessus est à titre purement indicatif et informatif.*